

## DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

Le Sénat prend en considération le discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Lorne C. Webster propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général lui offrant les remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours que Son Excellence a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. Il dit:

Honorables Messieurs, je ne surprendrai personne dans cette honorable Chambre si, pour accomplir la tâche délicate que l'on m'impose de proposer l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône, je m'exprime d'abord en français. Je dois ce témoignage de reconnaissance à la division sénatoriale de Stadacona, que j'ai l'honneur de représenter et à la mémoire de l'homme distingué dont le siège m'est échu. La division Stadacona est la division dans laquelle je suis né.

La tradition veut que la langue française retentisse au parlement fédéral à l'ouverture de chaque session, et il ne sera pas dit que le représentant de la plus vieille ville française de notre hémisphère a manqué au devoir qui lui incombe en ce moment. Dans la province de Québec les deux races professent l'une pour l'autre une amitié sincère. Elles savent conserver leurs us et coutumes. Elles ont le respect des conventions et des traités. Nulle part ailleurs les droits égaux et les minorités ne possèdent de plus zélés défenseurs ni de plus ardens admirateurs. C'est la terre par excellence de l'ordre, de la bonne entente, de la conciliation, de la loyauté, du patriotisme vrai et éclairé. On y vit heureux et content, à l'abri des secousses sociales, chacun travaillant dans sa sphère propre au développement du patriotisme national et à la conservation du précieux héritage que nos ancêtres nous ont légué.

Au point de vue intellectuel, agricole et industriel, la province de Québec est à la tête de la Confédération dont elle a été dans le passé et comme elle sera dans l'avenir l'une des pierres fondamentales. Les statistiques mettent en lumière les progrès accomplis. Une émulation bienfaisante règne dans tous les rangs de la société. Le travail est abondant et sûr, ce qui est un encouragement pour les capitalistes étrangers à venir faire fructifier leurs capitaux parmi nous.

Le bouleversement profond que la guerre a produit dans tous les pays ne s'est fait

que légèrement sentir au Canada. La province de Québec surtout passe à travers l'orage avec une sérénité que les provinces-soeurs lui envient. Sa prospérité ne fait que grandir, et l'avenir se présente sous les couleurs les plus brillantes. Dans Québec, le commerce, les industries, l'exploitation des pouvoirs hydrauliques et des ressources naturelles de toutes sortes, sont appelés à des développements dont personne ne peut encore soupçonner l'étendue. Un vaste champ d'opération est ouvert à toutes les énergies et à toutes les initiatives. Le peuple sait qu'il doit sa prospérité au régime de protection mesurée que les divers gouvernements qui se sont succédés depuis 1878 ont su mettre en vigueur, et je serais surpris s'il se laissait séduire par le mirage d'une politique différente qui pourrait nous conduire à des aventures désastreuses.

Je ne puis terminer ces quelques remarques que je tenais à faire afin de prouver mon amitié pour la vieille cité de Champlain et la race Canadienne-française, sans prier mes honorables collègues d'excuser la faiblesse de mon effort. Qu'ils croient toutefois à la sincérité de mes sentiments et à mon entier dévouement.

Messieurs les sénateurs, en me levant pour proposer qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son gracieux discours du Trône, et pour affirmer derechef ma fidélité à la Couronne—me faisant ainsi, j'en suis convaincu, l'interprète de chacun de mes collègues—mes remarques seront très brèves et ne revêtiront aucun caractère de nouveauté.

On a souvent dit que les paroles que prêtent à Son Excellence ses propres conseillers, à l'ouverture du Parlement, ne constituaient qu'un bien maigre menu. Il se peut donc que l'on applique une fois encore le même cliché au discours de la présente session. Mais que voulez-vous y faire?

Depuis que nous nous sommes assemblés, les hommes seuls, à notre avis, ont changé; et non les méthodes destinées à garantir au Canada de bonnes lois pour sa gouverne. Un nouveau premier ministre a été choisi par le Gouverneur général, et je ne sache pas, pour ma part, qu'on puisse trouver au pays conseiller plus digne. Pour nous qui siégeons en cette Chambre, nous sommes supposés être au-dessus de tout ce qui touche à la politique ou aux préjugés de parti, et je crois que l'esprit de parti est ici